



VE LA COUPE ASSOCIATION D'AIDE A L'ENFANCE

Association à but non lucratif régie par la loi du 4 juillet 1901

Montpellier, le 5 mars 2013

Madame, Monsieur,

Quand la générosité ouvre de nouveaux horizons à l'enfance défavorisée.

Depuis plus de douze ans l'association Vé la Coupe offre aux enfants et jeunes adolescents issus de milieux défavorisés **la découverte du monde de la voile, des métiers de la mer, de l'environnement** aux travers de stages et de visites dans les entreprises.

Durant ces stages, les enfants découvrent et s'enrichissent d'activités auxquelles ils n'ont pas accès habituellement. C'est à la fois une école de la vie, un moment de vacances pour ceux qui en sont privés, une sociabilisation, et la découverte de l'autre par l'activité de groupe.

C'est de plus la découverte des métiers de la mer, la possibilité d'une vocation professionnelle, la mise en contact avec des entreprises nautiques en vue d'un futur métier.

Notre but est de favoriser l'égalité des chances, l'intégration et la cohésion sociale et un emploi pour l'avenir.

Pour financer ces activités, l'association Vé la Coupe organise chaque année des évènements culturels, artistiques et sportifs. Tels que :

- « **la Régate Vé la Coupe*** » inscrite au calendrier pour le trophée méditerranéen IRC-UNLC, suivie d'une **soirée au bord de la mer***.
- la soirée caritative **20/VIN** où se mêlent l'art et le vin.
- cette année une **vente aux enchères d'exception au RBC Design Center*** de Montpellier avec la participation de Jean Nouvel dont 35 chaises Mia Sua customisées par 35 artistes de renom seront vendues aux enchères au profit de la Vé la Coupe et l'AMPA.

Nos partenaires officiels sont aussi une ressource financière qui permet de financer nos actions.

Nous avons le soutien de la Chambre de Commerce et de la ville de Montpellier, de La Grande Motte, du département et d'autres collectivités territoriales suivront.

J'ai l'honneur de vous proposer de devenir Partenaire de la Vé la Coupe. L'association Vé la Coupe est un lieu remarquable de communication pour votre entreprise, vos clients et vos collaborateurs en terme d'image : solidaire, culturelle, sportive, festive et conviviale.

Nous vous sollicitons pour poursuivre ensemble la lutte contre l'exclusion et pour permettre à des enfants en difficulté d'espérer un avenir avec moins de souffrance.

Le bureau et moi même vous remercions de soutenir nos actions au bénéfice des enfants de la Vé la Coupe.

Bob Salzmann
Président de la Vé la Coupe

* *Régate Vé la Coupe* : 28 juin 2013 – La Grande Motte

* *Soirée de gala Vé la Coupe* : 29 juin 2013 – La Grande Motte

* *Vente aux enchères fauteuil MIA* : 23 Mai 2013 – au RBC design center de Montpellier



VE LA COUPE ASSOCIATION D'AIDE A L'ENFANCE

Association à but non lucratif régie par la loi du 4 juillet 1901

FORMULE À 750 €

DESCRIPTIF :

1. PARTICIPATION AUX FESTIVITÉS

- Vente aux enchères fauteuils MIA le 23 mai 2013 au RBC Design Center de Montpellier
- Apéritif au départ de la Régate le vendredi 28 juin 2013 à la Capitainerie de la Grande Motte
- Soirée Vé la Coupe le samedi 29 juin 2013
- Remise des prix le dimanche 30 Juin 2013
- Soirée 20/20

2. VISIBILITÉ DE VOTRE ENTREPRISE

Ce qui incombe à Vé la coupe

- Vous bénéficierez des retombées Médias de l'année précédente qui ont été : Midi Libre, 7LTV, Médiaffiche, Direct Montpellier Plus, la Gazette, la Journée Vinicole, Layalina et de nouveaux médias que nous sollicitons.
- Votre entreprise sera mentionnée sur les cartons d'invitations de toutes nos manifestations comme Partenaire.
- Votre entreprise figurera avec l'ensemble des Partenaires sur 2 panneaux mobiles qui seront installés aux inscriptions, à la Soirée et à la remise des Prix.

Ce qui incombe à l'Entreprise

- Vous gérez l'identité de votre entreprise sur votre bateau (marquage logotype : voile, coque).
- Vous gérez votre identité et votre image pour la soirée : confection d'un carton avec le logotype de votre société.
- Un espace vous sera réservé pour présenter votre entreprise, si demandé.
- La gestion de votre image est à votre convenance (presse, communication interne, tee shirts, plaquettes, logo sur le bateau...)

3. INVITATIONS

- 4 invitations à la Soirée de Gala du samedi 29 juin 2013 offertes,

**Le règlement est à adresser à l'ordre de:
Vé la Coupe – 16 rue des Soldats – 34000 Montpellier**

*Nous pouvons étudier d'autres formules plus adaptés à vos besoins
N'hésitez pas à nous contacter*



VE LA COUPE ASSOCIATION D'AIDE A L'ENFANCE

Association à but non lucratif régie par la loi du 4 juillet 1901

FORMULE À 2500 €

DESCRIPTIF :

1. PARTICIPATION AUX FESTIVITÉS

- Vente aux enchères fauteuils MIA le 23 mai 2013 au RBC Design Center de Montpellier
- Apéritif au départ de la Régate le vendredi 28 juin 2013 à la Capitainerie de la Grande Motte
- Soirée Vé la Coupe le samedi 29 juin 2013
- Remise des prix le dimanche 30 Juin 2013
- Soirée 20/20

2. VISIBILITÉ DE VOTRE ENTREPRISE

Ce qui incombe à Vé la coupe

- Vous bénéficierez des retombées Médias de l'année précédente qui ont été : Midi Libre, 7LTV, Médiaffiche, Direct Montpellier Plus, la Gazette, la Journée Vinicole, Layalina et de nouveaux médias que nous sollicitons.
- Le nom de votre entreprise ainsi que la mise en avant de **votre logo** seront mentionnés sur les cartons d'invitations de toutes nos manifestations comme Partenaire ainsi que sur notre site internet : www.velacoupe.com.
- Votre entreprise figurera avec l'ensemble des Partenaires sur 2 panneaux mobiles qui seront installés aux inscriptions, à la Soirée et à la remise des Prix.
- Votre entreprise sera citée lors des annonces micro de la journée.

Ce qui incombe à l'Entreprise

- Vous gérez l'identité de votre entreprise sur votre bateau (marquage logotype : voile, coque).
- Votre bateau régatera au nom de votre entreprise et vous gérez votre identité et votre image pour la soirée : confection d'un carton avec le logotype de votre société.
- Un espace vous sera réservé pour présenter votre entreprise, si demandé.
- La gestion de votre image est à votre convenance (presse, communication interne, tee shirts, plaquettes, logo sur le bateau...)

3. INVITATIONS

- 15 invitations à la Soirée de Gala du samedi 29 juin 2013 offertes

**Le règlement est à adresser à l'ordre de:
Vé la Coupe – 16 rue des Soldats – 34000 Montpellier**

*Nous pouvons étudier d'autres formules plus adaptés à vos besoins
N'hésitez pas à nous contacter*

VE LA COUPE – 16 rue des Soldats – 34000 Montpellier
GSM. : 06 13 24 59 82 – b.salzmann@velacoupe.com



VE LA COUPE
ASSOCIATION D'AIDE A L'ENFANCE

Association à but non lucratif régie par la loi du 4 juillet 1901

FICHE D'ADHÉSION 2013

Nom :

Prénom :

Titre:

Raison Sociale:

Adresse:

N° de Tel:

N° de Portable:

Email:

Vous avez choisi :

- La Formule à 750 €
- La Formule à 2500 €

Ou je souhaite faire don de la somme de :

Le bureau et moi-même vous remercions de soutenir nos actions au bénéfice des enfants.

Bob Salzmann
Président de la Vé la Coupe